



## Projet associatif 2021 - 2025



**Hapogys**  
*Au-delà du handicap !*

Association - Gironde (33)

# EDITO



*En 2021, l'AGIMC devient Hapogys, elle fête ses 60 ans et renouvelle son projet associatif ! C'est donc une année importante pour notre Association. Elle vient célébrer et poursuivre la vision et l'action de nos prédécesseurs. En 1961, des représentants de familles ont uni leurs forces et se sont engagés sans retenue au service des personnes en situation de handicap moteur.*



*C'est cet héritage et cet engagement que nous avons à faire vivre et prospérer aujourd'hui et demain. 2021 est aussi une année porteuse de sens et d'espoir pour l'avenir de nos enfants et de nos familles. Changer de nom est un acte fort, qui symbolise une ambition que ce nouveau projet associatif 2021-2025 traduit en mots, avant que tous ensemble nous ne la traduisions en actes. Des représentants des personnes accompagnées, des familles, des professionnels et des administrateurs ont été associés au renouvellement de notre projet associatif. Si le contexte de crise sanitaire n'a pas été facilitant, nous avons tenu à ce que son contenu soit l'expression d'un collectif. Un projet associatif définit l'identité de l'Association : sa vision, ses valeurs et sa mission. Il fixe une ligne d'horizon pour les cinq années à venir en déterminant les grandes orientations et objectifs que nous poursuivrons, particulièrement dans le cadre des projets d'établissement et de service. C'est un cadre mobilisateur et fédérateur pour l'action.*

*En tant que tel, il constitue un outil de promotion des actions de l'Association et servira de référence auprès des différents acteurs (grand public, partenaires, financeurs...). S'il s'inscrit dans la continuité de l'action associative, il prend en compte l'évolution des besoins et attentes des personnes accompagnées, ainsi que la transformation des politiques publiques et de l'environnement médico-social, notamment cet engagement pour une société plus inclusive. Hapogys poursuit toujours cette ambition d'être porteuse d'innovations en s'appuyant sur les compétences des professionnels et l'engagement des bénévoles. Toujours plus déterminés à promouvoir une société solidaire et bienveillante où l'épanouissement de chaque personne est possible, quels que soient son handicap et ses choix, c'est ensemble que nous réussissons !*

**Chantal GONZALEZ LAYMAND, Présidente**



# Sommaire

La gouvernance  
**PARENTALE**

5

4

Quelques repères  
**HISTORIQUES**

Établissements  
**ET SERVICES**

8

7

La paralysie  
**CÉRÉBRALE**

Notre  
**PROJET**

11

10

Nos  
**VALEURS**

13

Orientation  
**#1**

Orientation  
**#2**

16

20

Orientation  
**#3**

Orientation  
**#4**

22

## Hapogys

a été créée en 1961 sous l'impulsion de parents qui souhaitaient un accompagnement approprié et personnalisé au sein de structures d'accueil pour leurs enfants Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) : pathologie neurologique, aujourd'hui plus communément appelée Paralyse Cérébrale (PC).

C'est forte de son expérience de plus de 60 années de gestion d'établissements et de services médico-sociaux au sein du département de la Gironde qu'elle accompagne au quotidien plus de 330 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et leurs familles, grâce à l'expertise et l'engagement de ses 350 salariés.

## Quelques repères HISTORIQUES



## Une gouvernance parentale ouverte sur l'extérieur

Hapogys est une association de familles à but non lucratif type loi 1901. Son Assemblée Générale et son Conseil d'Administration sont ouverts aux parents, aux personnes accompagnées ainsi qu'aux membres amis et sympathisants. Les adhérents assurent la représentativité de l'association vis-à-vis des partenaires et institutions publiques et privées. Chaque adhésion à Hapogys est un acte citoyen qui fait sens et qui doit se traduire en une force de transformation sociale.

Le fait associatif repose en effet sur un principe fondamental qui en fait la richesse mais aussi sa complexité : la formation d'un collectif autour d'un but commun. Se rassembler et porter ensemble un projet d'utilité sociale, recèle en soi une dimension politique dont il faut avoir conscience et qu'il faut mettre en avant.

Pour cela, les élus bénévoles du Conseil d'Administration mettent en oeuvre le projet associatif d'Hapogys au travers notamment des établissements et services gérés par l'association. Il faut dessiner une trajectoire associative cohérente et bénéfique pour chacun, dans un contexte normatif contraignant, sans pour autant perdre le sens du projet commun... Tout un programme !

C'est ensemble que nous relèverons ce défi : les adhérents et administrateurs qui sont les garants du Projet pensé par Hapogys ; les membres du Bureau, direction générale et directions qui sont les garants de l'Organisation déployée ; les professionnels des établissements et services et bénévoles qui sont les garants de l'Action menée par l'Association sur le terrain.





## La diversité des publics accompagnés

Initialement destinée à accueillir uniquement des personnes porteuses de lésions cérébrales, Hapogys accompagne aujourd'hui des enfants, des adolescents et des adultes :

- Présentant une Paralyse Cérébrale (Infirmité Motrice Cérébrale) : personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés (déficiences cognitives et/ou sensorielles), personnes polyhandicapées ;
- Présentant un traumatisme crânien avec troubles du comportement stabilisés ;
- Atteints d'une maladie héréditaire rare à expression motrice, cognitive et comportementale dont la maladie de Huntington ;
- Ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou troubles « DYS » (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...);
- En situation de handicap mental et psychique avec troubles du comportement stabilisés.

### Focus sur la fédération d'associations «Paralyse Cérébrale France»

Paralyse Cérébrale France est un acteur de premier plan dans la représentation et l'accompagnement des personnes en situation de handicap : membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA ainsi que du comité exécutif de Collectif handicaps. Paralyse Cérébrale France fédère 24 associations situées tant en métropole que dans les territoires ultramarins couvrant plus de la moitié des départements français. Le réseau de Paralyse Cérébrale France accompagne, au quotidien, 7 500 personnes à travers près de 200 établissements (IEM, EAJE, FAM, MAS, ESAT, ...) et services (SESSAD, CAMSP, SAVS, SAMSAH, ...), gère plus de 400 millions d'euros de budget et emploie plus de 6 300 collaborateurs. Le réseau de Paralyse Cérébrale France mobilise au total une « force » militante de quelques 25 000 personnes (PSH, proches-aidants et professionnels).



## La paralysie cérébrale ou l'ADN de notre Association

Membre de la fédération Paralysie Cérébrale France, Hapogys, par ses origines et son histoire, a développé de fortes compétences concernant l'accompagnement des personnes en situation de paralysie cérébrale. Si elle s'est progressivement ouverte à l'accueil d'autres publics, elle reste identifiée comme un acteur majeur et expert du territoire girondin sur cette thématique.

La paralysie cérébrale demeure « le cœur de métier » de l'Association et de ses professionnels qui ont développé des compétences multiples et spécifiques. Ainsi, Hapogys est adhérente de la fédération Paralysie Cérébrale France dans l'objectif de :

- Contribuer à représenter au niveau national les personnes touchées par ce handicap ;
- S'inscrire comme force d'interpellation citoyenne et politique ;
- Partager et promouvoir les bonnes pratiques concernant l'accompagnement des personnes paralysées cérébrales.



### Focus sur la paralysie cérébrale

La paralysie cérébrale est le premier handicap moteur de l'enfant. Celle-ci touche 125 000 personnes en France, 17 millions de personnes dans le monde ; 1 naissance sur 550. Ce handicap résulte de lésions irréversibles survenues sur le cerveau du fœtus ou du nourrisson, dues à la destruction de certaines cellules du cerveau en développement. Ces lésions provoquent un ensemble de troubles du mouvement ou de la posture, parfois accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles qui durent toute la vie. Les causes sont principalement dues à des cas d'infection ou de maladie pendant la grossesse, de grande prématurité ou d'accouchement difficile ou encore des incidents (interventions ou maladies) pendant les premiers mois de la vie de l'enfant (et ce jusqu'à l'âge de 2 ans).

## Nos établissements et services

Les fortes mutations du secteur médico-social, l'évolution et les nouvelles aspirations des personnes accompagnées et de leurs proches, transforment progressivement les établissements et services de Hapogys avec plusieurs réalités à concilier :

- Des situations de handicap qui s'alourdissent et se complexifient, exigeant une médicalisation accrue et une expertise professionnelle variée et renforcée ;
- Une diversification des publics accueillis et des problématiques à laquelle nous poussent les besoins médico-sociaux recensés sur le territoire, les sollicitations des pouvoirs publics et notre volonté de mettre à disposition nos valeurs et nos compétences auprès des personnes vulnérables. Hapogys s'attache à répondre à ce nouveau challenge tout en étant attentif à la sécurité de chacun et à la constitution de collectifs adaptés à tous ;
- Une vision de l'accompagnement plus modulable, s'appuyant sur la notion de parcours. L'établissement n'est plus vécu uniquement comme une finalité mais comme un appui pour enclencher une dynamique de projet de vie ;
- Dans la même logique, ce qu'il est convenu d'appeler « le virage inclusif » vient interroger nos pratiques et nos organisations pour réfléchir à des solutions innovantes de participation à la vie sociale, citoyenne et d'habitat. L'objectif est de proposer différents niveaux de réponse selon les potentialités et les attentes de la personne : offre institutionnelle, solutions inclusives, mais aussi dispositifs intermédiaires/mixtes.

Ce sont tous ces mouvements, semblant agir parfois comme des forces contraires, que ce projet associatif met en perspective et en cohérence dans le respect de l'objet social et des valeurs de Hapogys.

### Notre Association est composée de :

- 1 direction générale
- 5 établissements (type IEM, MAS, FO, FAM)
- 1 service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)
- 1 service de formation (Hapogys Formation)



## Un accompagnement sur-mesure

Les professionnels de Hapogys apportent un soutien personnalisé et pluridisciplinaire aux personnes accompagnées : éducatif, rééducatif, médical, psychologique, social, etc...

Cette **pluridisciplinarité** est une véritable harmonisation des savoirs et des compétences d'**intervenants multiples**, en lien étroit avec la personne concernée et ses proches. Ils travaillent ensemble à la compréhension globale, commune et unifiée de l'état et des besoins de chaque personne.

Cet effort de **synergie** vise une seule et même finalité : la volonté de garantir **le respect et le bien-être de la personne** tout en prenant en compte ses droits et ses choix à tous les stades de son parcours.

+ de **330** personnes accompagnées  
**350** salariés

### Foyer Alice Girou

#### 46 places dont

- 14 en internat FAM
- 27 en internat FO
- 1 en accueil temporaire FO
- 4 en accueil de jour FO

6 allée des chanterelles  
33950 LEGE CAP FERRET  
05 56 60 17 45

foyer.alicegirou@hapogys.fr

### FAM Les Lilas

#### 48 places dont

- 39 en internat
- 1 en accueil temporaire
- 8 en accueil de jour

6 rue Jean Zay  
33310 LORMONT Cedex  
05 57 30 65 00

fam.leslilas@hapogys.fr

### ESES - Domaine de Biré Site Voltaire

Jardin d'enfants de 2 à 8 ans

#### 35 places IEM

2 rue Alfred de Vigny  
33150 CENON  
05 57 77 59 40

eses.voltaire@hapogys.fr

### FO Autrement

#### 16 places dont

- 10 en internat
- 6 en accueil de jour

3 rue Edmond Rostand  
33150 CENON  
05 57 77 68 50

fo.autrement@hapogys.fr

### SESSAD Hapogys

#### 24 places de 0 à 12 ans

Zone Cenon et Libournais

1 rue Salvador Allende  
33150 CENON  
05 56 86 90 51

sessad@hapogys.fr

### ESES - Domaine de Biré Site Biré

Adolescents et jeunes adultes

#### 80 places IEM dont

6 places en accueil de nuit

35 chemin de comtesse  
33370 TRESSES  
05 57 97 89 00

eses.bire@hapogys.fr

### MAS Les Jonquilles de Biré

#### 81 places dont

- 67 en internat
- 8 en accueil temporaire
- 6 en accueil de jour

60 avenue de mélac BP57  
33370 TRESSES  
05 56 33 42 04

mas.lesjonquilles@hapogys.fr

Siège Social  
Direction générale

Services Supports  
Hapogys Formation

BP 58 - 33370 TRESSES  
05 57 97 89 10

contact@hapogys.fr  
formation@hapogys.fr



## Nos valeurs

Notre vision s'incarne au travers d'un certain nombre de valeurs qui guident nos réflexions et nos actions au sein de Hapogys. Trois d'entre elles constituent nos valeurs « socles » :

### **HUMANISME**

Œuvrer ensemble à l'épanouissement de la personne accompagnée, à la reconnaissance et à la valorisation de ses différences, en prônant la solidarité, la bienveillance et le partage avec les familles et les aidants

### **LIBERTÉ**

Faire toute sa place à la capacité d'autodétermination de la personne accompagnée, actrice de son projet de vie et de sa citoyenneté, dans le respect de ses droits et de ses choix

### **MILITANTISME**

Être une force de promotion, de revendication et d'innovation en faveur de la dignité et de la liberté d'expression de la personne en situation de handicap, en adéquation avec les règles éthiques, déontologiques et professionnelles



## Notre mission

Mettre nos valeurs, nos compétences et notre créativité au service de la qualité de vie, du parcours et de la citoyenneté de la personne en situation de handicap, dans un environnement innovant, grâce aux forces vives de l'Association que sont les adhérents, les administrateurs, les bénévoles et les professionnels.

## Notre projet

- Assurer un accompagnement qualitatif et bienveillant au sein des établissements et services
- Proposer une offre modulable et évolutive adaptée aux besoins de la personne
- Promouvoir les intérêts de la personne en situation de handicap
- Favoriser un développement maîtrisé et cohérent de l'Association



## Notre **vision**

« Une société solidaire et bienveillante où l'épanouissement de chaque personne est possible, quels que soient son handicap et ses choix »

Notre Association milite et agit pour que les personnes en situation de handicap puissent exprimer toutes leurs potentialités et leurs talents, dans le respect de leurs besoins et demandes, de leurs droits fondamentaux et de leur pleine citoyenneté.

Georges CANGUILHEM, philosophe et historien des sciences, soutient dans son ouvrage intitulé *Le normal et le pathologique*, « qu'il est arbitraire de penser le pathologique à partir du normal alors que le pathologique est une espèce du normal, est un autre normal ».

Hapogys promeut la dignité de chaque être humain au sein d'une société qui reconnaît le droit à la diversité des « normalités ». Il n'existe pas une norme mais des normes en adaptations permanentes afin que chaque individu, quelles que soient ses singularités, puisse être inclus dans le fonctionnement social.

Le handicap vécu par une personne n'est donc pas la simple conséquence d'une atteinte physique, psychique ou mentale. Il est la résultante sociale d'un désavantage individuel qui est insuffisamment pris en compte et compensé par la communauté.

Comme résultante d'un fait social, le handicap est bien une situation modifiable pour laquelle la mobilisation de chacun peut avoir un impact positif. C'est cette conviction que le handicap n'est pas une fatalité mais une source de questionnements, de partages et d'innovations au bénéfice de tous qui soutient notre engagement quotidien et notre militantisme.



# Notre projet



## Orientation#1

### ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT QUALITATIF ET BIEN TRAITANT AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Hapogys, par son histoire, ses valeurs et son expertise, accompagne une majorité de personnes présentant une paralysie cérébrale et/ou un handicap lourdement invalidant. C'est pourquoi nous affichons cette volonté de promouvoir nos places d'établissement qui répondent à un besoin essentiel pour les personnes les plus vulnérables et les plus éloignées d'une intégration en milieu ordinaire. Compte tenu de cette spécificité, nous devons être en capacité de proposer des moyens de compensation efficaces et promouvoir une accessibilité universelle.

Notre ambition est de proposer une vie en institution qui soit synonyme de bien-être et d'épanouissement au mieux de ses capacités, dans un collectif porteur d'opportunités. Nous nous appuyons pour cela sur l'expertise de nos équipes transdisciplinaires, le partage d'expérience avec les personnes accompagnées, leurs proches et une préoccupation continue de questionnement et d'amélioration des pratiques.

Une attention spécifique est aussi portée sur la question du cadre de vie. Nos établissements sont des lieux de résidence et doivent donc apporter confort, plaisir et qualité de vie.





Cultiver  
et affirmer  
l'expertise  
associative  
sur la paralysie  
cérébrale

## Objectif stratégique 1.1

- Favoriser l'accès des professionnels aux formations spécialisées et leur participation aux congrès, colloques, conférences, projets de recherche, réseaux métiers
  - Valoriser les compétences expertes de nos collaborateurs en les faisant intervenir notamment comme formateurs au sein de notre centre de formation Hapogys Formation
- S'engager activement au sein de notre fédération Paralysie Cérébrale France
  - Proposer des projets basés sur l'expertise métiers avec par exemple la mise en place d'une plateforme d'évaluation spécialisée et de soutien au parcours
  - Assurer au cours de nos accompagnements un accès aux techniques spécialisées et innovantes de compensation et de rééducation
  - Favoriser l'accès aux soins en développant les dispositifs de prévention et le recours à la télémédecine et à la téléconsultation

Adapter  
l'accompagne-  
ment proposé à  
la diversification  
des publics  
accueillis et des  
besoins

## Objectif stratégique 1.2

- Assurer un état des lieux régulier du public accueilli au sein de chaque établissement ou service afin d'adapter les modes d'accompagnement proposés et les compétences des professionnels
  - Développer notre réseau partenarial dans l'objectif d'étayer les compétences de nos professionnels et d'avoir accès à un panel de solutions mobilisables pour répondre à des problématiques spécifiques
- Innover dans l'organisation interne des établissements et dans les modalités d'accompagnement proposées pour répondre aux besoins des publics émergents (personnes vieillissantes, maladies rares, handicap mental et/ou psychique, troubles DYS...)
  - Dynamiser notre réflexion et outiller nos pratiques sur des thématiques transverses telles que l'accompagnement à la fin de vie, l'éducation à la vie intime, affective et sexuelle, la gestion de la douleur, des troubles du comportement...
  - Doter l'Association d'un logiciel de gestion du dossier de l'utilisateur qui facilite la centralisation, la sécurisation et l'échange d'information
  - Diversifier notre offre de service pour ces nouveaux publics par la proposition de créations de places ou de dispositifs en lien avec les schémas d'organisation de l'offre médico-sociale

## Objectif stratégique 1.3

- Poursuivre le développement et l'intégration de notre politique qualité en digitalisant sa mise en oeuvre via un logiciel métier dédié
- Intégrer dans nos pratiques les nouvelles modalités d'évaluation des établissements et services médico-sociaux à venir en faisant en sorte qu'elles soient un appui véritable à une démarche continue d'amélioration de la qualité
- S'engager dans une démarche de certification en participant au « Défi qualité polyhandicap »
- Promouvoir la bienveillance en favorisant une réflexion continue sur les pratiques et le sens au travail et en assurant une remontée et un traitement efficaces des événements indésirables

Promouvoir  
**une démarche  
d'amélioration  
continue de la  
qualité**

## Objectif stratégique 1.4

- Décliner une stratégie de gestion du bâti et une politique d'entretien et de maintenance des locaux qui permettent le maintien et l'amélioration du cadre de vie et de travail au sein de l'Association
- Mettre à disposition des directions d'établissements des fonctions support dédiées au patrimoine et à la gestion des risques
- Développer notre politique RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) en dressant un état des lieux des actions déjà engagées et en priorisant les enjeux par rapport à une politique de développement durable
- Adapter et améliorer en continu notre offre de restauration au sein des établissements (digitalisation des process via un logiciel métier dédié, qualité des produits et des préparations, adaptation aux besoins spécifiques des résidents en termes de texture, formes d'alimentation, régimes...)

Assurer  
**un cadre de vie  
protecteur et  
contribuant au  
bien-être**





## Orientation#2

### PROPOSER UNE OFFRE MODULABLE ET EVOLUTIVE ADAPTEE AUX BESOINS DE LA PERSONNE

Un axe majeur du Projet Régional de Santé de la région Nouvelle-Aquitaine concerne le passage d'une offre centrée sur les établissements à une offre modulable. Ce mouvement doit permettre aux personnes en situation de handicap de disposer tout au long de leur vie de différentes options leur permettant d'effectuer des choix dans le cadre d'un parcours personnalisé.

Nous partageons ce souhait qu'une vie en institution ne soit pas une solution « faite de mieux », un pis-aller. C'est pourquoi Hapogys doit poursuivre et accentuer cette dynamique qui consiste à diversifier le champ des possibles. Cela doit se faire en interne au sein des établissements et services gérés par l'Association mais aussi en externe avec l'ensemble des partenaires médico-sociaux et du milieu ordinaire.

Le nombre de jeunes adultes en aménagement Creton à l'ESES-Domaine Biré mais aussi les nouvelles aspirations des personnes accompagnées nous poussent à ces solutions innovantes et « agiles » visant à personnaliser nos réponses : fonction de référent parcours et cas complexe, diversification des modes d'accueil, solutions « tremplin », habitats partagés et SAMSAH, établissements « hors les murs »...

Cette transformation ne pourra aboutir à des solutions pleinement adaptées qu'en défendant les droits et le pouvoir d'agir des personnes. Nous devons valoriser et prendre en compte la parole et l'expertise des personnes accompagnées et de leurs proches en les mettant en position de faire des choix et d'être actrices de leurs projets.



**Soutenir  
les dynamiques  
de parcours  
dans l'accompa-  
gnement  
proposé**

## **Objectif stratégique 2.1**

- Passer d'une logique où l'établissement est pensé uniquement comme une fin à une logique « tremplin » dans laquelle l'établissement est aussi un moyen pour projeter un parcours de vie
- Mettre en place au sein de chaque établissement et service une fonction de référent parcours et cas complexe pour renforcer la recherche de solution
- Construire des synergies et une logique de réseau interne entre ces référents parcours et cas complexe (outils communs, annuaires partagés, partage d'expériences...)
- Informer et préparer les personnes accompagnées et leurs proches sur les évolutions et la diversité des choix de vie possibles
- Intégrer la logique et les pratiques liées à la nomenclature SERAFIN-PH au coeur des projets d'établissements et des projets personnalisés d'accompagnement
- Poursuivre le développement d'une offre variée de modalités d'accueil au sein des établissements (accueil permanent, temporaire, de jour, stages et échanges, répit des aidants...).
- Favoriser la coordination inter-établissements et services au sein de Hapogys pour dynamiser les parcours de vie des personnes accompagnées et faciliter la transition entre l'offre Enfance et l'offre Adulte.
- Ouvrir le champ des possibles en développant nos réseaux auprès des partenaires médico-sociaux et des acteurs publics



Favoriser  
l'inclusion  
en milieu  
ordinaire

## Objectif stratégique 2.2

- Développer des initiatives inclusives en lien avec les acteurs locaux du milieu ordinaire (mairies, centres de santé, centres de loisirs, clubs de sport, associations, commerces, etc.)
- Soutenir la scolarité en milieu ordinaire, par des parcours adaptés et partagés, en s'appuyant sur le SESSAD Hapogys et l'Unité d'Enseignement Externalisé du jardin d'enfants Voltaire à Cenon
- Développer le SESSAD Hapogys en termes de nombre de places, de public cible (troubles du comportement) et d'emprise territoriale (locaux dans le libournais)
- Porter auprès des autorités de tarification et de contrôle un projet de création de places de SAMSAH dédiées au handicap moteur, paralysie cérébrale et polyhandicap
- Créer des places « Tremplin » au sein de l'association pour servir de « sas » entre l'établissement et l'habitat inclusif ou le milieu ordinaire
- Développer des places d'hébergement partagé/regroupé en milieu ordinaire, en étroite coordination avec les personnes accueillies, les mairies, les bailleurs sociaux et les associations d'aide à domicile
- Assurer la coordination médico-sociale de ces habitats inclusifs, soit par la création de places de SAMSAH, soit avec l'appui de plateformes mobiles constituées à partir d'un établissement ressource
- Militer auprès des autorités de tarification et de contrôle pour la création de places de MAS et de FAM « hors les murs »
- Défendre la liberté de choix tout en sécurisant les parcours en favorisant « un droit à la rétraction »
- Participer à la transformation de l'offre médico-sociale et des services de droit en commun en intégrant la gouvernance des « Communautés 360 »



## Objectif stratégique 2.3

- Développer des outils de recueil de la parole et de l'expression des besoins de la personne accompagnée qui soient adaptés à son handicap
- Former les personnels aux moyens de communication alternatifs
- Positionner la personne accompagnée comme responsable et décisionnaire de son parcours de vie
- Promouvoir le rôle central des CVS dans le fonctionnement des établissements et de l'Association
- Favoriser la représentation des personnes accompagnées dans les lieux de décision les concernant, que ce soit au niveau de l'établissement, au niveau associatif ou au niveau territorial
- Développer la pair-aidance en nommant par exemple un parrain pour chaque nouvel arrivant parmi les personnes accompagnées

**Défendre le pouvoir d'agir de la personne, actrice de son parcours et de sa qualité de vie**

## Objectif stratégique 2.4

- A l'arrivée au sein de l'établissement ou service, puis de manière régulière, assurer un temps de partage et de transmission des besoins et demandes spécifiques de la personne et de sa famille
- Favoriser la connaissance mutuelle entre familles/aidants et professionnels par l'instauration de temps de partage des pratiques et des savoirs (réunions thématiques, formations communes, activités partagées...)
- Faire participer les familles aux réflexions et projets engageant l'avenir de l'établissement/service ou les modalités d'accompagnement
- Apporter un soutien individualisé aux familles : aide aux démarches, soutien psychologique ponctuel...
- Renforcer notre capacité à proposer des solutions d'aide aux aidants : organisation d'accueils post-journée (partenariat UNA-Hapogys, accès aux centres de loisirs, aux activités culturelles et sportives...), vacances adaptées, solutions de répit

**Prendre en compte les familles et les aidants comme une ressource essentielle**

# Orientation#3

## PROMOUVOIR LES INTERETS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Hapogys défend des valeurs et un projet et ne doit pas être réduite à sa dimension « gestionnaire ». C'est pourquoi notre Association doit s'investir dans le débat citoyen pour changer le regard porté sur le handicap et veiller à ce que les intérêts des personnes soient pris en compte à tous les niveaux.

C'est une des conditions pour la réussite du projet de construction d'une société plus solidaire et plus inclusive. Les personnes en situation de handicap ne doivent pas être les seules à s'adapter ! C'est à chaque citoyen et à la société dans son ensemble de se mettre en capacité d'accueillir toutes les normalités qui nous composent.

C'est aussi pourquoi cette fonction de plaidoyer n'est pas l'affaire uniquement des administrateurs, familles et personnes accompagnées. Nos professionnels travaillent à nos côtés parce qu'ils partagent une vision et un engagement communs. Nous ne sommes pas ensemble dans cette aventure collective par hasard !



**Contribuer  
à changer les  
représentations  
et le regard sur  
le handicap**

## **Objectif stratégique 3.1**

- Organiser et participer à des manifestations ouvertes au grand public pour défendre une approche positive du handicap
- Faire connaître et ouvrir nos établissements et services par le biais notamment de portes ouvertes
- Mener des actions de sensibilisation auprès des institutions et acteurs public et privés du milieu ordinaire

**Veiller  
au respect  
des droits  
fondamentaux**

## **Objectif stratégique 3.2**

- Assurer la participation de représentants de l'Association et de personnes accompagnées aux instances et commissions traitant du handicap sur le territoire
- Former les professionnels sur les thématiques en lien avec le respect des droits
- Prendre en compte le statut d'adulte et de citoyen de la personne accompagnée tout au long de l'accompagnement, qu'elle soit sous mesure de protection ou non

**Formaliser  
des espaces  
partagés de veille  
et de réflexion  
éthiques**

## **Objectif stratégique 3.3**

- Structurer la réflexion éthique au niveau des établissements et services en s'appuyant sur du personnel formé
- Assurer un partage de cette démarche au niveau associatif afin d'en assurer la cohérence



## Orientation#4

### FAVORISER UN DEVELOPPEMENT MAITRISE ET COHERENT DE L'ASSOCIATION

Pour mettre en oeuvre son projet associatif et ses activités, Hapogys se doit d'être structurée et rigoureuse dans son organisation et sa gestion. Dans un contexte où les réglementations, les contraintes et la concurrence entre acteurs s'accroissent, l'Association s'est dotée de compétences managériales, de gestion et de supports techniques afin d'outiller et de professionnaliser la conduite de ses projets. Ce processus va se poursuivre dans les 5 prochaines années. L'accent sera porté sur la politique sociale qui doit permettre de valoriser et développer les compétences que les professionnels mettent à la disposition de l'Association, tout en leur assurant une qualité de vie au travail satisfaisante.

Dans le même temps, Hapogys veille à ce que le fonctionnement de l'association la prémunisse d'une trop forte autonomisation des fonctions de direction et de gestion. L'Association doit conserver le contrôle et la conduite de son projet. La spécificité du montage institutionnel qu'est l'association exige une articulation constante entre gouvernance et dirigeance. Il est en effet essentiel que l'échange démocratique sur le sens et le management du projet ne s'efface pas au profit d'une gestion instrumentale et directive. La supposée neutralité technique des outils de gestion mérite d'être questionnée collectivement afin qu'ils soient au service du projet et ne le déterminent pas.

Les montages institutionnels, les techniques et les outils mis en oeuvre ne sont jamais neutres : ils sont porteurs de représentations et d'idéologies. Dès lors, ils ne peuvent pas être justifiés au seul motif qu'ils seraient efficaces. Dans toute organisation humaine, il est utile de savoir « perdre » du temps pour permettre aux individus et au collectif de se positionner et de construire le sens de leur action : d'où l'importance des temps de maturation, d'appropriation, « d'infusion » des valeurs, de tâtonnement et de doute, d'analyse de pratiques, de débats contradictoires, de transmission, d'apprentissage... En effet, le chemin emprunté fait partie du but à atteindre.



Assurer une gouvernance efficace et valoriser l'expertise et la culture associative

## Objectif stratégique 4.1

- Articuler gouvernance et dirigeance au moyen de délégations formalisées
  - Favoriser l'accès aux fonctions d'administrateur de personnes ayant une expertise spécifique à mettre au service de l'Association
  - Proposer des formations aux administrateurs afin de les soutenir dans la réalisation de leurs missions
- Développer un sentiment d'appartenance à l'Association parmi les adhérents par :
    - la définition d'une procédure adaptée pour l'accueil des parents au sein de l'Association ;
    - l'organisation de temps de partage et d'échanges.
  - Insuffler la culture associative auprès des professionnels par :
    - la participation de représentants de l'Association à certains moments clés (journée d'intégration des nouveaux professionnels, temps forts des établissements et services...);
    - la participation des professionnels aux projets et réflexions portées par l'Association ;
    - une communication ciblée sur les réalisations de l'Association.

Nouer des coopérations et partenariats ouverts et structurés

## Objectif stratégique 4.2

- Se constituer des relais politiques
- Elaborer une cartographie et prioriser les acteurs et partenaires locaux à rencontrer afin d'identifier les points de collaboration possibles
- Développer une politique de coopération et de développement qui fasse sens eu égard aux objectifs du projet associatif et aux besoins du territoire

Mettre en oeuvre une politique sociale dynamique à la hauteur des enjeux

## Objectif stratégique 4.3

- Poursuivre le développement de notre politique de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) afin d'anticiper les évolutions de compétences et les adaptations de nos organisations internes à mettre en oeuvre pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées
- Fidéliser les nouveaux salariés par la mise en place d'un parcours d'intégration
- Mettre en oeuvre une politique de formation ambitieuse en diversifiant les ressources à mobiliser et en s'appuyant sur Hapogys Formation
- Valoriser et renforcer les compétences et les talents des professionnels en leur permettant d'accéder à des formations spécialisées et en favorisant leur participation aux congrès, colloques, conférences, projets de recherche, réseaux métiers
- Développer la mobilité intra et inter-établissements pour dynamiser les parcours et prévenir l'épuisement professionnel
- Développer les postes multi-établissements pour renforcer l'attractivité des postes à temps partiel, voire parfois très partiel sur les métiers rares
- Poursuivre notre politique de promotion de la QVT (Qualité de Vie au Travail) en procédant aux améliorations organisationnelles et techniques pouvant faciliter le travail des professionnels et préserver leur santé
- Maintenir la politique PRAP de l'Association (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) via Hapogys Formation
- Doter la Direction Générale et les établissements et services d'un SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) adapté et performant
- Poursuivre l'engagement de l'Association au sein de la coopérative d'intérim SOLICARE et assurer des solutions de remplacement de qualité et rapidement opérationnelles
- Soutenir le personnel d'encadrement en assurant un accompagnement et une harmonisation de leurs pratiques managériales au niveau associatif
- Promouvoir le dialogue social en s'appuyant notamment sur les instances représentatives du personnel



## Objectif stratégique 4.4

- Elaborer un SDSI (Schéma Directeur des Systèmes d'Information) afin d'assurer la modernisation continue de notre infrastructure et de notre écosystème numérique
- Veiller à la bonne qualité et à la continuité des flux
- Garantir la sécurité et lutter contre les menaces extérieures
- Assurer le déploiement de logiciels de gestion et de logiciels métiers répondant aux besoins de notre organisation et de nos professionnels

Disposer d'un système d'information structuré et performant

## Objectif stratégique 4.5

- Renouveler la stratégie et les outils de communication de l'Association
- Ajuster l'organisation, adapter et créer des procédures internes
- Diffuser une culture de la communication, de la forme au service du fond
- Favoriser en interne l'échange de bonnes pratiques et des « bonnes idées »
- Assurer une visibilité externe à l'Association grâce à des supports adaptés

Déployer une politique de communication au service du projet associatif

## Objectif stratégique 4.6

- Négocier auprès des autorités de tarification et de contrôle les moyens adaptés à la réalisation du projet de l'Association
- Garantir une exécution des dépenses et un suivi budgétaire rigoureux ainsi qu'une gestion des achats performante
- Assurer une veille et une réactivité dans les réponses aux appels à projets et à manifestation d'intérêt
- Mettre en place une « banque de projets » pour avoir en continu des projets pertinents à soumettre à financement
- Rechercher de nouvelles ressources auprès de fondations et de mécènes en développant une communication dédiée

Diversifier et optimiser les sources de financement

# GLOSSAIRE

- AGIMC** Association Girondine des Infirmes Moteurs Cérébraux
- ARS** Agence Régionale de Santé
- CAMSP** Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CD33** Conseil Départemental de la Gironde
- CNSA** Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- CNCPH** Conseil National Consultatif Des Personnes Handicapées
- CVS** Conseil de la Vie Sociale
- EAJE** Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
- EHPAD** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- ESAT** Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- ESES** Etablissement de Soins et d'Education Spécialisé
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé
- FO** Foyer Occupationnel
- IEM** Institut d'Education Motrice
- IMC** Infirmes Moteurs Cérébraux
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- PC** Paralyse Cérébrale
- PRAP** Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- PSH** Personne en Situation de Handicap
- SAMSAH** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAVS** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SESSAD** Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile





  
**Hapogys**  
*Au-delà du handicap !*

**Hapogys**

BP 58 - 33370 TRESSES  
Tél. : 05 57 97 89 10

Email : [contact@hapogys.fr](mailto:contact@hapogys.fr)

[www.hapogys.fr](http://www.hapogys.fr)

Membre de la  
fédération

  
**PARALYSIE CÉRÉBRALE**  
FRANCE